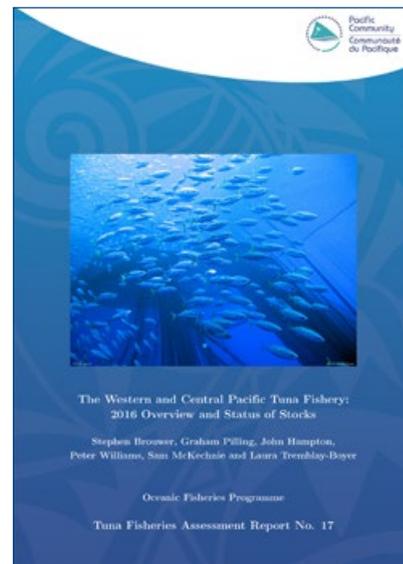


## Rapport d'évaluation de la pêche thonière n° 17 : point sur les prises et l'état des stocks de thonidés dans le Pacifique occidental et central

Le Programme pêche hauturière de la CPS a publié tout récemment son 17<sup>e</sup> rapport annuel d'évaluation de la pêche thonière<sup>1</sup>. Cette publication annuelle permet de faire le point sur les activités de pêche thonière menées dans le Pacifique occidental et central et sur les stocks de poissons (principalement des thonidés) qui en subissent les effets. Elle porte sur les principaux stocks de thon ciblés par les pêcheries : bonite (*Katsuwonus pelamis*), thon jaune (*Thunnus albacares*), thon obèse (*T. obesus*) et germon du sud (*T. alalunga*). On y trouve également des informations sur les espèces non ciblées.

Ce qu'il faut retenir du 17<sup>e</sup> rapport annuel d'évaluation de la pêche thonière :

- Le total provisoire des prises de thonidés dans la zone visée par la Convention portant création de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central a été estimé, pour l'année 2016, à 2 686 203 tonnes, soit un léger repli par rapport au chiffre record relevé en 2014. Les prises totales sont relativement stables sur les cinq dernières années. Comme les années précédentes, ce sont les senneurs qui sont à l'origine de la majorité des captures (68 %) et la bonite domine le total des prises (67 %).
- Les évaluations des stocks de thonidés les plus récentes donnent à penser que, selon toute probabilité, les quatre espèces exploitées à des niveaux inférieurs au plafond répondant à une approche de précaution, et que leurs stocks dépassent les seuils inférieurs convenus. Le stock reproducteur de bonite en particulier est proche de la cible fixée, soit 50 % du niveau de biomasse inexploité. La taille relative des stocks des autres espèces de thonidés est légèrement inférieure, variant entre 30 et 40 % des niveaux de biomasse inexploités. Ces niveaux d'épuisement des stocks reproducteurs sont considérés comme modérés au regard des normes internationales et ne suscitent pas d'inquiétude sur le plan biologique. Toutefois, certaines pêcheries, en particulier celles ciblant le germon du sud, rencontrent des difficultés pour être rentables au niveau actuel d'intensité de pêche. En raison de la disponibilité de nouvelles données biologiques, les conclusions de l'évaluation du stock de thon obèse réalisée en 2017 sont bien différentes de celles des évaluations antérieures<sup>2</sup>. Le stock n'est plus considéré en état de surpêche ni victime de surexploitation, même si des travaux de suivi sont en cours pour confirmer ce revirement.



- Le rapport présente des estimations mises à jour sur la composition globale des prises réalisées par les différentes catégories de senneurs et de palangriers. S'agissant des senneurs, les thonidés occupent une place prédominante dans les prises, que les navires ciblent les bancs non associés (libres) ou les bancs associés (99,7 % et 98,2 % du total des prises, respectivement). Des estimations sont également disponibles pour les quatre méthodes de pêche palangrière utilisées dans le Pacifique occidental et central : la pêche à la palangre en eau peu profonde et la pêche à la palangre en eau profonde, pratiquées dans le Pacifique tropical occidental, la pêche du germon dans le Pacifique Sud-Ouest, et la pêche du requin, également pratiquée à petite échelle dans le Pacifique Sud-Ouest. Les principales espèces de thonidés représentent respectivement 50,5, 75,8, 72,5 et 43 % du total des prises (en poids) des palangriers opérant en eau peu profonde, en eau profonde, ciblant le germon et ciblant le requin. Les captures restantes sont composées d'espèces autres que des thonidés. C'est à la pêche en eau peu profonde dans le Pacifique tropical occidental que l'on peut imputer la plus forte proportion de ces espèces, principalement des requins et des poissons à rostre. Le mahi-mahi et l'opah/saumon des dieux représentent une part importante des captures des palangriers ciblant le germon dans le Pacifique Sud-Ouest. Le requin soyeux est l'espèce de requin que l'on retrouve le plus fréquemment dans les prises des flottilles pêchant en eau peu profonde et de celles ciblant les requins, tandis que le peau bleue domine les prises de requins des palangriers opérant en eau profonde et de ceux ciblant le germon.

### Pour tout complément d'information :

*Stephen Brouwer*

Chargé de recherche halieutique principal  
(coordonnateur national et sous-régional) à la CPS  
[StephenB@spc.int](mailto:StephenB@spc.int)

<sup>1</sup> La version intégrale du rapport n° 17 peut être consultée à l'adresse suivante : <http://purl.org/spc/digilib/doc/jcf7u>

<sup>2</sup> John Hampton, Directeur du Programme pêche hauturière de la CPS, revient en détail sur cette nouvelle évaluation du stock de thon obèse dans un article paru dans le précédent numéro de la *Lettre d'information sur les pêches* : <http://purl.org/spc/digilib/doc/76mjb>.